

MENU SCOLAIRE

PRESENCE DES ALLERGENES IDENTIFIES

Affichage suivant le décret n° 2015-447 du 17 avril 2015 relatif à l'information des consommateurs sur les allergènes.

La collectivité n'est pas en mesure de diffuser les allergènes autres que ceux à déclaration obligatoire.

SEMAINE 5	TYPE	PLAT	Anhydrides sulfureux et Sulfites	Arachide et produits à base d'arachides	Crustacés et produit à base de crustacés	Céleri et produits à base de céleri	Céréales contenant du Gluten	Fruits à coque - Amande Noisette Noix Pistache	Graines de Sésame et produits à base de sésame	Lait et produits à base de lait	Lupin et produits à base de lupin	Mollusques et produits à base de mollusques	Moutarde et produits à base de moutarde	Oeuf et produits à base d'oeufs	Poisson et produits à base de poissons	Soja et produits à base de soja	
Lundi 28 Janvier 2019	DEJEUNER	Salade verte															
		Jambon blanc															
		Poisson pané*					X									X	
		Purée de pommes de terre	X								X						
		Tomme noire									X						
		Orange															
Mardi 29 Janvier 2019	DEJEUNER	Flûte					X										
		Pâté de campagne et cornichons					X			X			X				X
		Sardine au beurre*									X					X	
		Lasagnes au saumon					X				X				X	X	
		Fromage blanc									X						
		Compote pomme poire															
Mercredi 30 Janvier 2019	DEJEUNER	Flûte					X										
		Salade de tomate à la mozzarella								X							
		Sauté d'agneau aux petits légumes	X				X										
		Paupiette du pêcheur*			X						X				X	X	X
	GOUTER	Semoule au beurre					X				X						
		Pomme															
		Flûte					X										
		Compote pomme fraise															
Jeudi 31 Janvier 2019	DEJEUNER	Cookie					X	X		X				X		X	
		Salade de betteraves	X										X				
		Poisson pané					X									X	
		Gratin de courgettes à la tomate									X						
		Emmental									X						
		Doonuts marbré					X				X				X		X
Vendredi 1 Février 2019	DEJEUNER	Flûte					X										
		Carottes râpées de St Jory															
		Sauté de dinde milanaise	X				X										
		Acras de morue*					X									X	
		Frites au four															
		Clémentine															

Toutes les crudités ou salades composées fabriquées dans nos cuisines centrales ne sont pas assaisonnées. L'assaisonnement est effectué sur chaque restaurant avec de la vinaigrette maison composée d'huile, de sel, de vinaigre et de moutarde. Contenant les allergènes **Moutarde, Anhydrides sulfureux et Sulfites**.

*Substitut sans viande.

Rappel : le contenu des menus n'est pas contractuel et des modifications peuvent être effectuées.

Les plats sont susceptibles de contenir des traces d'allergènes.